

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

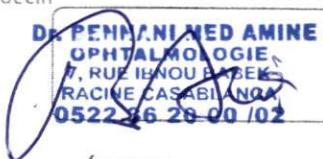
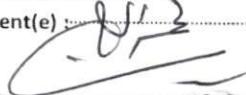
- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-549135

ND: 34442

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)		Société	
Matricule : 2715		TEMSAMANI Med LARBI -	
<input type="checkbox"/> Actif <input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)		<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : TEAMSAMANI Med LARBI -		Date de naissance : 9/03/1952	
Adresse : Tel: 0522 26 28 00 / 02		Total des frais engagés : 2305,58 Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
 Dr PENMAN NED AMINE OPHTALMOLOGIE 7, RUE IBNOU FAKIR RACINE CASABLANCA 0522 26 28 00 / 02			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade : TEAMSAMANI Med LARBI Age:			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Affection Oculaire			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles. Fait à : Casablanca			
Signature de l'adhérent(e) : 			
Le : 21 JUIL 2020			
Le : 07 JUIL 2020			
			

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cocher et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre d'Imagerie TOUZI</i> <i>Services Médecins</i> <i>Secrétaire : ...</i> <i>Adresse : Rue Lavoisier - 77300 Fontainebleau</i>	<i>08/10/20 B667</i>	<i>7 pc</i>	<i>883,78 €</i>
	<i>09/10/20 IOL</i>	<i>7 pc + Frais de m... que</i>	<i>200,00</i>

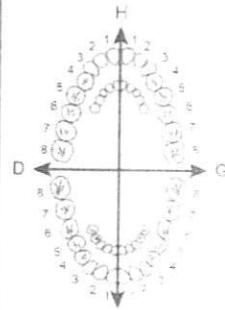
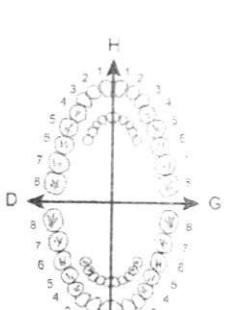
AUXILIARIES MEDICALS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRÉS

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000	01493560 00000000	MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
D	00000000 35533411	G	00000000 11493563	
B				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHEZ DU PRATICIEL ATTENDU ET DE LA MÉTHODE

Docteur Mohammed Amine BENNANI

OPHTALMOLOGIE
Diplômé de l'Institut Universitaire
BARRAQUER - BARCELONE

Maladies et Chirurgie des Yeux

*Glaucome - Cataracte - Ophtalmo-pédiatrie - Chirurgie réfractive
(Myopie - Hypermétropie - Astigmatisme - Presbytie)*

Casablanca, le lundi 13 juillet 2020

ORDONNANCE

Patient : Monsieur Mohammed Larbi TEMSAMANI

51,40

S.V

- SPECTRUM 250 mg, 1 comprimé la veille de l'intervention, puis 1 comprimé matin et soir pendant 5 jours.
83,00 →
45,90 →
30,10 →
60,80 →
30,00 →
10,50 →
- PHYLARM , grande boîte / matin et soir
- CILOXAN collyre, 1 goutte 4 fois par jour pendant 8 jours.
MAXIDROL collyre, 1 goutte 4 fois par jour pendant 15 jours puis 1 goutte matin et soir pendant 15 jours (2 boîtes).
- FRAKIDEX pommade, 1 application le soir au coucher pendant 5 jours.
DERMA OPTISOIN Pansements oculaires adhésifs.
Compresses stériles (petite boîte).

301,80

SP

S.V

SP

PHARMACIE IBN NAFIS
28, Avenue du 2 Mars
Casablanca • Tél: 05 22 27 31 69

LOT 191829
EXP 11/2022
PPV 51.40 DH



Dr. FENNAINI MED AMINE
OPHTALMOLOGIE
7 RUE IBNOU BABEK
RACINE CASABLANCA
0522 86 20 00 / 02

ablanc
com

6 118001 070398
Laboratoires Sothema Bouskoura
Maxidrol collyre, 5 ml
AMM Maroc N°54/DMP/21/NCV
PPV : 30,10 DHS

406994

6 118001 070398
Laboratoires Sothema Bouskoura
Maxidrol collyre, 5 ml
AMM Maroc N°54/DMP/21/NCV
PPV : 30,10 DHS

406994

6 118001 070176
CILOXAN 0,3% Collyre, flacon de 5 ml
A.M.M. N° 151 DMP/21/NCV
Laboratoires Sothema
PPV : 45,90 DHS

Remboursable AMO

406434

FRAKIDEX
Pom. Ophta. 5 g
ZENITH PHARMA
PPV: 20,80 DH
ADSP n° 02 DMP/21/NCI

Docteur Mohammed Amine BENNANI

OPHTALMOLOGIE
Diplômé de l'Institut Universitaire
BARRAQUER – BARCELONE

Maladies et Chirurgie des Yeux

*Glaucome - Cataracte - Ophtalmo-pédiatrie - Chirurgie réfractive
(Myopie - Hypermétropie - Astigmatisme)*

Casablanca, le mardi 7 juillet 2020

Patient : Mensien Mohammed Larbi TEMSAMANI

IOL MASTER / IMPLANT ALCON SA60AT / CONSTANTE 118.4

CASABLANCA LASER VISION
CLINIQUE VAL D'ANFA
19, Bd. Moulay Rachid - Casablanca
Tél.: 05 22 94 32 00 - 05 22 94 34 00
Fax: 05 22 94 32 00

Dr. BENNANI MED AMINE
OPHTALMOLOGIE
7, RUE IBNOU BABEK
RACINE CASABLANCA
0522 36 20 00 / 02

Bd Massira Khadra, Rue Ibnou Babek n° 7, Quartier Racine, 20100 Casablanca
Tél : 0522.36.20.00 / 0522.36.20.02, E-mail : mariophta@gmail.com



CASABLANCA LASER VISION

Myopie - Astigmatisme - Hypermétropie - Presbytie

Nouvelle vue. Nouvelle Vie.

F A C T U R E

N° : **447 / 2020** du **09/07/2020**

Nom patient	TEMSAMANI MOHAMMED LARBI	Entrée	09/07/2020
	PAYANT	Sortie	09/07/2020

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
FRAIS CLINIQUE				
<i>CASABLANCA LASER VISION CLINIQUE VAL D'ANFA 19, Bd. Moulay Rachid - Casablanca Tél.: 00 212 94 32 00 - 00 212 94 34 00 - Fax : 00 212 94 63 00 - www.casablancalaservision.com</i>	1,00		200,00	200,00
			<i>Sous-Total</i>	200,00
		Total Clinique		200,00
DR. BENNANI MOHAMED A (ophtalmologue)	1,00	H	300,00	300,00
			<i>Sous-Total</i>	300,00
		Total Autres prestations		300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CINQ CENTS DIRHAMS	Total	500,00



Ouvert 24/24H et 7/7J



Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

FACTURE N° : 200708020

Casablanca le 08-07-2020

M Mohamed Larbi TEMSAMANI

Date de l'examen : 08-07-2020

INPE : 093060911

Analyses :

CN	Récapitulatif des analyses Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B17
0147	Transaminases P (TGP)	B50
0146	Transaminases O (TGO)	B50
0100	Acide urique	B30
0106	Cholestérol total	B30
0111	Créatinine	B30
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B30
0118	Glycémie	B50
0119	Hémoglobine glycosylée	B30
0216	Numération formule	B100
0239	Temps de céphaline: TCK	B80
0134	Triglycérides	B40
0236	Taux de prothrombine	B60
0182	Urée	B40
0223	VS	B30
0205	Clearances de la créatinine	B30
		B50

Total des B : 667

TOTAL DOSSIER : 893.78 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : huit cent quatre-vingt-treize dirhams
soixante-dix-huit centimes

Laboratoire TOUZANI
d'Analyses Médicales
Secrétariat
18, Rue Lavoisier Casablanca
Tél: 05 22 86 50 00 / Fax: 05 22 86 50 20

La Qualité est notre souci permanent

Docteur Mohammed Amine BENNANI

OPHTALMOLOGIE

Diplômé de l'Institut Universitaire

BARRAQUER - BARCELONE

Maladies et Chirurgie des Yeux

*Glaucome - Cataracte - Ophtalmo-pédiatrie - Chirurgie réfractive
(Myopie - Hypermétropie - Astigmatisme - Presbytie)*

Casablanca, le mardi 7 juillet 2020

Monsieur

Patient : Madame Mohammed Larbi TEMSAMANI

- NFS - PQ - VS
- UREE - GLYCEMIE A JEUN - CREATININE
- GOT - GPT - GAMMA GT - Hb A1C
- CHOLESTEROL / TRIGLYCERIDES / AC URIQUE
- TP TCK

Laboratoire TOUZANI
d'Analyses Médicales
Secrétariat
18, Rue Lavolsier - Casablanca
Tél: 05 22 86 50 00 / Fax: 05 22 86 50 20

DR BENNANI MED AMINE
OPHTALMOLOGIE
7, RUE IBNOU BABEK
RACINE CASABLANCA
0522.36.20.00 / 02

Bd Massira Khadra, Rue Ibnou Babek n° 7, Quartier Racine, Casablanca 20100
Tél : 0522.36.20.00 / 0522.36.20.02, E-mail : mariophta@gmail.com



Casablanca le : Abdellah

BON DE REGLEMENT

Reçu de M.....Temsamani Med. Larbi

La somme de : TROIS CENT Dhs
300.00 Dhs

Pour : Consultation pré anesthésique.

Cachet et signature

Dr. Abdellah
Anesthésiste Réanimateur
Ophtalmo Clinique de Casablanca
13, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca
Tél: 05.22.25.71.71 - Fax: 05.22.25.11.15

Urgence 24/24